

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18070376

MONITEUR BELGE
23-04-2018
BELGISCH STAATSBAD

TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAINAUT
DIVISION MONS - Dépôt/Reçu le

12 AVR. 2018

Greffe

N° d'entreprise : 0636.985.538.

Dénomination

(en entier) : **Sébastien DUPUIS, Notaire**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société civile privée à responsabilité limitée**

Siège : **rue Noulet, 27 - 7110 - Strépy-Bracquegnies**

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Modification des statuts

D'un procès-verbal dressé par Maître Sylvain BAVIER, Notaire de résidence à La Louvière, en date du 29 mars 2018, en cours d'enregistrement, il est extrait ce qui suit :

a été tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société "SEBASTIEN DUPUIS, NOTAIRE" (ayant son siège social à Strépy-Bracquegnies, rue Noulet, 27. Numéro d'entreprise: 0636.985.538.), laquelle a notamment pris les décisions suivantes :

L'assemblée, à l'unanimité, décide

1/ de modifier l'article 2 des statuts, lequel sera dorénavant libellé ainsi qu'il suit :

Article 2 - Dénomination

Elle est dénommée « Etude notariale Sébastien Dupuis », en abrégé « Sébastien Dupuis, Notaire ».

Dans tous documents écrits émanant de la société, la dénomination sociale doit être précédée ou suivie immédiatement de la mention « société privée à responsabilité limitée » ou des initiales « S.P.R.L. »

2/ Il sera établi une coordination des statuts par le gérant de la société.

Toutes les résolutions sont acceptées à l'unanimité des voix.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Le 29 mars 2018

Maître Sylvain BAVIER, Notaire à La Louvière

En annexe :

- la coordination des statuts

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/05/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature